

# La diarrhée chez le veau

## Les mesures de prévention font souvent la différence

A travers cette rubrique, nous proposons à un vétérinaire d'exploitation de formuler un commentaire didactique lié à sa pratique vétérinaire. Une manière de mettre en avant un sujet qui mérite votre attention.

L. S.

«Ma pratique vétérinaire me permet de le constater régulièrement, les problèmes de diarrhées non alimentaires sont une source de retard de croissance et de pertes de veaux importante. Toutes les races sont concernées et aucun élevage n'est à l'abri. La forte concentration en animaux de nos élevages accentue la pression infectieuse. La charge de travail qui en découle conduit parfois les éleveurs à être moins vigilants au niveau du suivi.

Les premières semaines de vie sont particulièrement à risque. Les diarrhées bactériennes (colibacilloses, salmonelloses) se manifestent dès les premiers jours

de vie, les diarrhées dues à des virus (rotavirus, coronavirus) ou des parasites (cryptosporidiose) dans la deuxième semaine. La coccidiose, plus tardive, peut survenir dès la troisième semaine. L'association de ces différents pathogènes, combinée à une défense immunitaire fragilisée ne peut que faire basculer la balance du mauvais côté. Si le problème n'est pas pris à la source, la situation peut rapidement devenir explosive. Relever le nombre de veaux atteints de diarrhée permet de situer l'ampleur du problème. L'objectif est d'avoir moins de 15% des veaux atteints et moins de 5% de morts.

Pour autant il n'y a pas de fatalité. Outre les mesures curatives bien ciblées, la prévention permet de fortement réduire l'incidence des diarrhées et d'éviter que la situation ne dérape. Elle est pourtant souvent négligée.

Le colostrum est la clé de voûte de la protection immunitaire du jeune veau. Un colostrum de qualité commence par une alimentation équilibrée de la mère et dans certains cas par une vaccination. Très peu d'éleveurs contrôlent le taux d'anticorps du colostrum, alors qu'un simple pèse-colostrum permet une estimation en quelques secondes. Un très bon colostrum contient plus de 100 g d'immunoglobulines par litre, un de mauvaise qualité moins de 50. On utilise souvent des normes du genre "10% du poids du veau dans les 12 premières heures (couvre les 24 premières heures)", mais en réalité il est plus efficace de se fixer comme objectif « 300 gr d'im-

munoglobulines dans les 12 heures » (pour un veau d'une quarantaine de kilos), avec une première buvée dès que possible après la naissance.

Le colostrum ne contient pas que des anticorps, il est une source d'énergie et d'eau indispensables à sa mise en route! Poursuivre la distribution du colostrum les jours suivants assure également une protection locale de l'intestin (utile lors de diarrhées). Lorsque le colostrum disponible ou stocké ne suffit pas et/ou que l'on utilise des « colostrums » déshydratés, il est également important de les contrôler. Leur qualité peut être très variable et les normes d'étiquetage sont peu précises. Celui du CER Marloie contient 75 g/L et est de loin le meilleur disponible sur le marché...

L'hygiène est l'autre poste clé de la lutte contre les diarrhées. Idéalement le veau doit disposer d'un logement (dans un endroit qui leur est réservé) et d'un seau individuel durant les 15 premiers jours. S'il s'agit d'une vache allaitante, le couple mère/veau doit être isolé. Les loges sont régulièrement nettoyées et des vides sanitaires réguliers sont recommandés.

Il est aussi important que l'éleveur réagisse dès les premiers signes de diarrhée. Cela veut dire être attentif: veau « moins vivant », souillé, déshydraté, ... Même si elle est d'origine alimentaire, elle peut pré-disposer le veau vis-à-vis des infectieuses. Il est conseillé de prélever et d'analyser les matières fécales afin d'identifier le(s) agent(s) responsable(s). Des techniques d'analyses efficaces et peu onéreuses (voir gratuites) sont à disposition des vétérinaires. Un traitement curatif mieux ciblé peut alors être mis en place ainsi qu'une éventuelle réévaluation des mesures préventives. »



Denis Lecomte, vétérinaire dans la région de Mettet